



AMBASSADE DE SUISSE
EN FRANCE

Réf.: 331.0 - RI/gh

Réaction de M. Dabernat

MCA	3-11	3-11			

1. Okt. 1975

Ref. *p. B. 15. 29. F.*

75007-PARIS, le 26 septembre 1975

142, Rue de Grenelle
Tél. 551-6292 / 551-7580 / 551-8697
Télex 27969
Chèques Postaux Paris 5695-57
Réception: 9 h. à 11 h. 45

Confidentielle

Direction politique *vu de*
du Département politique fédéral
B e r n e

Monsieur l'Ambassadeur,

Le "Quotidien de Paris" et le "Journal de Genève" du jeudi 25 septembre 1975 ont publié un article où M. René Dabernat reprend et développe sa précédente information parue dans "Le Journal de Genève" des 6 et 7 septembre. M. Dabernat mentionne à nouveau la possibilité d'une visite en Suisse du Président de la République ou du Premier ministre.

Après l'article du 6 septembre, l'Ambassade, en réponse à une question du Service d'Information et de Presse, vous avait fait savoir par voie rapide que ni la Présidence de la République ni le Ministère des Affaires étrangères ne pouvaient confirmer les indications de M. Dabernat sur une éventuelle visite officielle en Suisse à un niveau élevé. Les journalistes suisses les mieux informés de Paris n'avaient de leur côté recueilli aucune information dans ce sens. Le démenti de la Présidence et du Ministère ne doit pas surprendre. Quoiqu'ils aient pu dire à M. Dabernat, les officiels français ne sauraient en aucun cas accepter l'apparence d'avoir réservé à une personne privée la primeur d'une affaire importante concernant notre pays.

A la suite du deuxième article de M. Dabernat, un de mes collaborateurs s'est adressé à lui pour chercher à obtenir



- 2 -

des précisions. Vous voudrez bien trouver en annexe la notice qu'il a rédigée sur cet entretien.

Les propos de M. Dabernat contiennent évidemment des zones d'ombre: on voit mal de qui part la relance des relations franco-suissees et surtout comment cette relance survient dans la première année de présidence d'une personne qu'on dit mal disposée pour nous. M. Dabernat ne dit pas non plus quelle est l'analyse politique qui amène à revaloriser les relations avec la Suisse à cet instant, ni à quels intérêts précis répond cette initiative.

L'affaire reste à suivre. Selon M. Dabernat lui-même, c'est seulement au début de l'année prochaine que les possibilités de développements ultérieurs se préciseront.

Il va de soi que cette affaire doit être considérée comme confidentielle.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse:



Annexe

Copie au Secrétariat politique
du DPF